

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
23	23	19

Date d'affichage : 15/04/2025

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le 18/04/2025
ID : 014-200064954-20250414-2025_04_14-DE



2025-04-14

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)**

Séance du 14 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le quatre avril 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian VENGEONS ou de Monsieur Jacques HERVIEU.

Présents : VENGEONS Christian, BLIN Annie, DAUTY Virginie, DAVID Frédéric, GALLIER Erick, GILETTE Valérie, HERVIEU Jacques, LECAPITAINE Christelle, LECUYER Josiane, LEMIERE Marc-Antoine, MALBEC Béatrice, MOTTIN Christelle, PELTIER Virginie.

Absents excusés : ALEXANDRE Yves donne pouvoir à VENGEONS Christian ; DAVID Nathalie donne pouvoir à Annie BLIN ; DESGUEE Jérémie donne pouvoir à HERVIEU Jacques, FREENEE Anais donne pouvoir à LECUYER Josiane, GODARD Jacky donne pouvoir à GILETTE Valérie ; PELLETIER Philippe donne pouvoir à MOTTIN Christelle ; GILBERT Sébastien, RAVACHE Jérôme.

Absents : LEROUILLY Chloé, PATIENCE Mickaël.

Présents : 12 à 13 **Pouvoirs :** 6 **Votants :** 17 à 19

La séance a été ouverte à 20h05.

Mme Annie BLIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

Considérant que le Conseil municipal ayant respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

PCSES : Projet Culturel, Scientifique, Educatif et social
Délibération 2025-04-14

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.212129 ????

Considérant le rapport du Maire et de la Maire-déléguée en charge de l'élaboration du Projet Culturel, Scientifique, Educatif et social (PCSES) exposant que :

- Le projet de rédaction du PCSES vise à fixer les orientations la médiathèque pour la période 2025-2030.
- Le document s'inscrit aussi dans la démarche du projet d'extension de la médiathèque
- Le diagnostic territorial et celui de la médiathèque étant effectués, le PCSES a été conçu comme un document d'orientation et d'aide à la décision.
- Les axes politiques étant fixés comme suit :
 - L'attractivité et l'accessibilité
 - L'accès à la culture pour tous, démocratie culturelle
 - Le bien-vivre ensemble et la cohésion sociale

Considérant qu'il convient que le projet PCSES soit adopté par l'assemblée délibérante ;

Décision : 19 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE le Projet Culturel, Scientifique, Educatif et social (PCSES) 2025-2030 annexé au registre de délibération.

Certifié exécutoire le
18/04/2025,
Le Maire, Christian VENGEONS

Pour copie conforme au registre,
Le Maire, Christian VENGEONS

